



La Réunion : CSP Saint André, inadmissible

Les conséquences des coupes budgétaires de 200 millions d'euros, dans la police et la gendarmerie en 2018, remettent-elles en cause le projet du nouveau commissariat ?

Report de programmes immobiliers ou de chantiers informatiques, non-renouvellement de matériels, modification du calendrier de recrutement des réservistes de la gendarmerie...

Les directeurs généraux de la police et de la gendarmerie, Messieurs Jean-Marc Falcone et Richard Lizurey, détaillent devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, mardi 18 juillet 2017, les conséquences du futur décret dit «d'avance» pour les forces de l'ordre.

Le DGPN annonce par ailleurs avoir «mis en réserve» le lancement de trois commissariats à Annemasse, à Saint-André-de-La-Réunion et à Bourgoin-Jallieu : «Nous avons prévu 10 millions d'euros d'études et une programmation pour le budget triennal.»

L'UNSA Police va demander un éclairage concernant ces annonces.

« Pour l'UNSA Police, l'administration doit tenir ses engagements, les travaux du commissariat de Saint André doivent démarrer comme convenu, au cours du deuxième semestre 2017. »

*Jean-Pierre Lauret
Secrétaire Régional La Réunion*

UNSA Police, le langage de vérité !